

il soulignera les liens entre différents genres d'activités humaines et leur impact sur le développement durable

il intégrera l'environnement et le développement autant que possible dans la définition des objectifs de la CNUED et de les atteindre.

Les vues de M. Strong concernant la structure d'Agenda 21 sont exposées dans le document de travail de survol préparé par le PrepCom III. Il comprendrait un certain nombre d'éléments ou chapitres -- au moins un pour chacune des dix questions sectorielles abordées par les Groupes de travail I et II. Dans chacun de ces chapitres seraient déterminés un certain nombre de points du programme pour lesquels seraient établis la raison d'être et le « fondement de l'action », des objectifs quantifiables et des activités spécifiques qui permettraient aux gouvernements d'atteindre ces objectifs.

Le Secrétariat de la CNUED pourrait alors, au moyen d'une base de données informatiques, établir des renvois des objectifs aux activités convenus dans Agenda 21, en les classant dans des catégories telles que les secteurs économiques affectés (ex. agriculture, industrie, transport), les institutions primaires qui coordonnent ces activités, les éléments du public les plus directement en cause (ex. femmes, jeunesse, syndicats, peuples autochtones) et par région ou sous-région, surtout dans des écosystèmes fragiles (ex. forêts tropicales, zones arides, régions montagneuses). Cette méthode pourrait révéler des liens, positifs et négatifs, entre différentes activités entreprises par des gouvernements et par le public dans l'optique du développement durable.

Finalement, pour mesurer le succès ou l'échec d'Agenda 21, un ensemble d'objectifs à l'échelle mondiale s'appliqueraient à tous les points du programme, tels l'éradication de la pauvreté, la sécurité sur le plan alimentaire, la revitalisation économique des pays en développement, l'arrêt de la destruction des ressources naturelles renouvelables, la protection du bien commun planétaire. M. Strong a proposé dix objectifs de cet ordre dans son survol d'Agenda 21, et le Secrétariat a déposé dix documents d'options relatives à Agenda 21, soumis à l'examen des Groupes de travail I et II.

DISCUSSION AU PREPCOM

Malheureusement, l'approche complexe et visionnaire d'Agenda 21 par M. Strong n'a jamais été explorée adéquatement lors du présent PrepCom. Ni les objectifs planétaires de M. Strong, ni les liens entre les points du programme n'ont été discutés. Ceci est attribuable en grande partie au fait qu'un débat général au sujet d'Agenda 21 n'a pas été prévu dès le début du PrepCom. Les délégations ont apporté leurs propres notions nébuleuses de ce que devait être Agenda 21, et elles ont dû entreprendre la négociation avec chacun des Groupes de travail en se fondant sur les ébauches sectorielles d'Agenda 21 fournies par le Secrétariat.